



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Objet : Assises de la jeune création, avril-juin 2015.

Paris, le 26 mars 2015

Madame, Monsieur,

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, a fait du soutien à la création et à son renouvellement la priorité de son ministère. En lançant les Assises de la jeune création, elle a souhaité engager une réflexion de fond sur la manière d'envisager une politique de soutien à la jeune création.

Ce chantier d'une ambition inédite, puisqu'il mobilise toutes les composantes du ministère et concerne l'ensemble des disciplines artistiques, se veut placé sous le double sceau de la diversité et du décloisonnement. Il a pour but de faire émerger les mesures pouvant permettre une meilleure reconnaissance et valorisation de toutes les esthétiques. Il veut surtout favoriser l'accès de tous à une culture envisagée au sens le plus ouvert et fraternel du terme.

Comment repérer, former, insérer ou accompagner tous les créateurs en devenir ? Comment ouvrir l'accès à aux pratiques, aux formes et aux filières créatives à une population la plus large possible, et à une génération représentative non seulement de la diversité de la société française, mais également de la mutation des usages et du décloisonnement des pratiques induits par la révolution numérique ? Comment intensifier le lien entre ces pratiques et la société, et œuvrer à leur rayonnement, du local à l'international ?

Afin de répondre à ces questions, Cécile Portier et moi-même avons été missionnés par Madame Fleur Pellerin pour organiser les débats. Nous avons adopté une triple démarche. D'une part, nous avons constitué six groupes de travail thématiques réunissant des artistes et des acteurs culturels de tous les champs de la création, en faisant le pari de la fécondité d'un dialogue entre toutes les disciplines sur des problématiques qui leur sont communes, même si elles ne s'envisagent pas de façon homogène. D'autre part, un site de consultation publique sera ouvert. Enfin, il nous semble fondamental que vos préconisations soient prises en considération, sur l'ensemble des thématiques identifiées. C'est pourquoi nous souhaitons vivement vous associer à notre réflexion, et vous inviter, par la présente, à nous communiquer par courrier ou courriel (david.sanson@culture.gouv.fr et cecile.portier@culture.gouv.fr) vos réflexions et éventuelles préconisations sur les six problématiques dont vous trouverez le détail en annexe. Le fruit de l'ensemble de ces réflexions devrait être rendu public avant l'été 2015.

Restant à votre disposition, et en vous remerciant par avance de votre engagement, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.



David Sanson

Annexe Assises de la jeune création / Groupes de travail

1/ DIVERSITÉ

Malgré sa vitalité, notre scène artistique ne rend pas assez compte de la richesse de la société française. La question de la diversité est donc au centre des Assises de la jeune création. Celle-ci commence à se poser dès l'enfance et l'adolescence, autour des modalités d'accès aux œuvres et aux pratiques de la création. Permettre que chacun, quelle que soit son origine sociale et/ou géographique (des grandes villes aux zones rurales, des cités à l'Outre-mer), puisse nourrir le désir de débiter (et poursuivre) une formation artistique, passe par le renforcement de l'éducation artistique et culturelle, mais aussi par une étroite concertation avec les établissements artistiques territoriaux, ainsi qu'avec les acteurs de l'éducation populaire. Une réflexion sur les pratiques pédagogiques semble elle aussi s'imposer, afin de les adapter aux nouveaux usages et besoins et de permettre que la diversité soit également prise en compte dans les contenus même des enseignements. Réexaminer, enfin, l'articulation entre les formations initiale et supérieure, via en particulier les classes préparatoires, est encore un axe de travail visant à **favoriser la diversité dès l'accès aux pratiques artistiques.**

2/ FORMATION

Dans leur ergonomie comme dans leur pédagogie, les établissements d'enseignement supérieur artistique doivent être à même d'encourager le décloisonnement des pratiques et des savoirs, et d'accueillir les nouvelles modalités de création et d'apprentissage permises par la révolution numérique. Cela implique de renforcer les liens qui unissent ces établissements entre eux, toutes disciplines confondues, mais aussi de consolider les passerelles qui les relient au monde professionnel. Le rôle des écoles dans le processus d'insertion (contenu et structure des enseignements, post diplômés, suivi des anciens élèves), la place que doit y tenir la recherche, les relations avec l'université, mais aussi avec le secteur économique (qu'il soit industriel ou artisanal, marchand ou mutualiste), la question de la formation continue : tels sont quelques-unes des pistes de réflexion visant à **imaginer des formations qui anticipent les besoins des artistes de demain.**

3/ REPÉRAGE

La révolution numérique n'est pas seulement venue renouveler en profondeur les usages et les pratiques culturelles, révolutionner les modes d'appréhension et démultiplier les modes de production, remettant en jeu des notions aussi acquises que celles d'« œuvre » ou d'« artiste » à travers des productions de plus en plus « processuelles », collectives voire interactives. Elle a également en partie rebattu les cartes de la reconnaissance en créant un espace parallèle de légitimation directe par le public, particulièrement important dans certains champs de création, notamment la musique et la création visuelle, mais aussi l'écriture (scénarios de Web-séries, littérature numérique, etc.) et l'interprétation (phénomène des vidéos virales). Il s'agit ici de questionner la manière dont ces nouvelles esthétiques – auxquelles on pourra ajouter les cultures dites « urbaines » – et ces nouveaux médias apparaissent, et la pertinence des outils qui pourraient permettre de les rendre visibles, mais aussi la façon dont l'appareil culturel d'intervention publique peut faire face à ces défis inédits, afin de **mieux considérer les jeunes talents et les nouvelles pratiques créatives.**

4/ MOBILITÉS

Articulant le local et l'international, la mobilité est la clé du monde de demain. Qu'elle s'opère à l'intérieur du territoire français ou à l'échelon transfrontalier, elle constitue, en bouleversant les

habitudes et en ouvrant l'horizon, un puissant moteur culturel. C'est pourquoi elle doit participer pleinement du développement d'un projet artistique. Favoriser la mobilité des étudiants, des enseignants et des créateurs en imaginant de vrais projets pédagogiques et artistiques transnationaux, œuvrer à l'accueil de la nouvelle génération d'artistes étrangers en France autant qu'à l'essor de nos jeunes créateurs hors des frontières sont quelques-uns des moyens de **développer l'ouverture, la coopération et le rayonnement à l'international.**

5/ INSERTION

L'entrée dans la « carrière » est bien entendu une étape déterminante dans le parcours d'un artiste, qu'il soit ou non issu d'un établissement d'enseignement spécialisé. Publics comme privés, les outils permettant de soutenir la primo-crédation et sa suite existent (aides à la production, commandes publiques, résidences, salons, prix, etc.). Il s'agit aujourd'hui d'éprouver leur pertinence et leur efficacité. L'articulation et la circulation entre les différents mondes de l'art, du secteur privé à la création subventionnée, des industries culturelles à l'économie sociale et solidaire, constituent un autre enjeu crucial. Mais réfléchir à l'insertion, c'est aussi questionner le rôle des réseaux de diffusion. Comment peuvent-ils mieux prendre en compte la diversité des esthétiques ? Comment s'organisent-ils avec les nouvelles modalités du travail artistique (discontinuité, versatilité, qui remettent parfois en cause la notion même de carrière artistique et d'une vision centrée sur la professionnalisation, pour privilégier des modèles de pluri-activité) ? Comment accompagnent-ils les implications de ces changements sur l'emploi dans le secteur ? Comment favorisent-ils l'accueil et la formation des « autodidactes » ? Autant de façons d'**accompagner les jeunes créateurs dans leur envol.**

6/ SOLIDARITÉS & TRANSVERSALITÉS

Les Assises de la jeune création veulent être un lieu d'échanges résolument transgénérationnel et transdisciplinaire. Envisager la manière de soutenir la création, c'est également réfléchir à sa transmission, *a fortiori* à l'heure où, pour la première fois dans l'histoire de la politique culturelle, quatre ou cinq générations d'artistes coexistent sur le marché du travail, et où les modalités de création se font de plus en plus souvent collectives et coopératives. Favoriser les pratiques du compagnonnage, du mentorat, du tutorat, mais aussi les circulations entre les disciplines, doit permettre d'encourager ce sens de l'échange, cette écologie de l'art qui est à la base de la culture, et de **contribuer à un renouvellement durable.**